

# BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE DE LA MANCHE

## ANNEE 2018



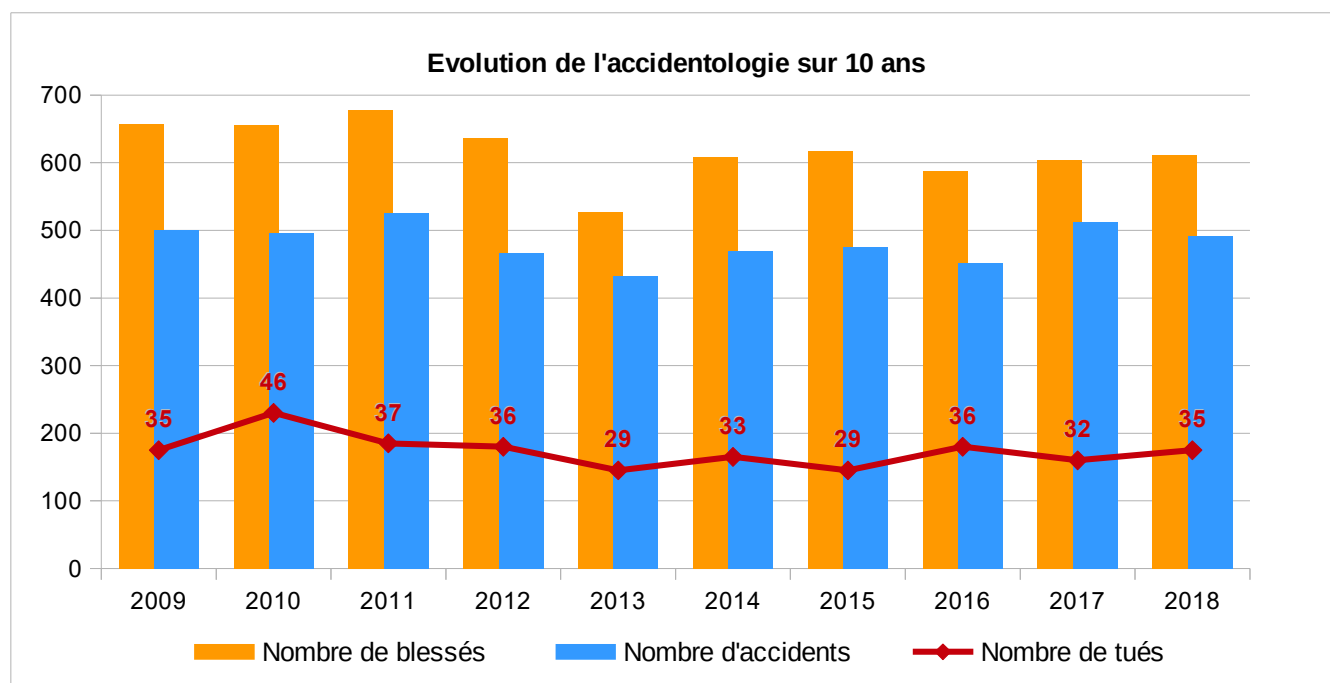
**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**



# Le bilan Annuel 2018

|                                  | 2018       | 2017 | Evolution     |
|----------------------------------|------------|------|---------------|
| <b>Accidents corporels</b>       | <b>491</b> | 513  | <i>-4,3%</i>  |
| <b>Accidents mortels</b>         | <b>34</b>  | 31   | <i>9,7%</i>   |
| <b>Tués</b>                      | <b>35</b>  | 32   | <i>9,4%</i>   |
| <b>Blessés</b>                   | <b>611</b> | 604  | <i>1,2%</i>   |
| <b>dont blessés hospitalisés</b> | <b>207</b> | 249  | <i>-16,9%</i> |

Le bilan de l'accidentologie sur les routes de la Manche en 2018 est de 491 accidents, dont 34 mortels qui ont fait 611 blessés et 35 tués. On peut noter qu'en 2018, le nombre d'accidents et le nombre de blessés hospitalisés sont en baisse par rapport à 2017. Mais, on constate l'augmentation du nombre d'accidents mortels et de victimes en 2018

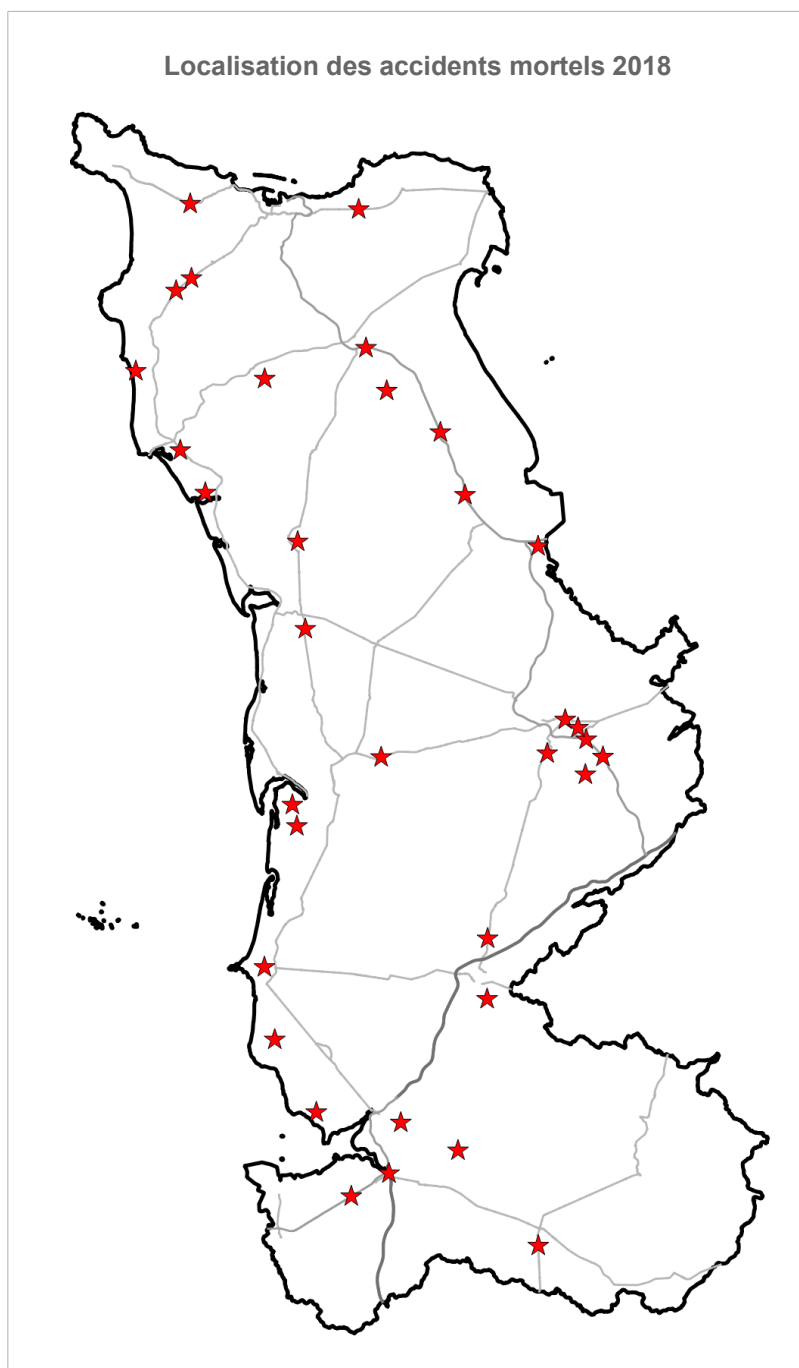


En 2018, le nombre d'accidents corporels est légèrement supérieur à la moyenne des 10 dernières années, en revanche le nombre total de victimes est inférieur.

Le nombre d'accidents mortels et de tués est également légèrement supérieur à la moyenne des 10 dernières années.

## Zoom sur les accidents mortels

En 2018, 34 accidents mortels ont provoqué le décès de 35 personnes



Parmi ces 35 tués,

2 avaient entre 14 et 17 ans,  
4 avaient entre 18 et 24 ans,  
5 avaient entre 25 et 39 ans,  
10 avaient entre 40 et 64 ans,  
14 avaient plus de 65 ans.

14 étaient des usagers vulnérables (40%),  
6 étaient piétons,  
4 étaient cyclomotoristes,  
2 étaient motards,  
2 étaient cyclistes.

Dans 35 % des accidents mortels, l'un des conducteurs ou piéton avait une alcoolémie positive.

Dans 6 % des accidents mortels, le conducteur avait consommé des stupéfiants.

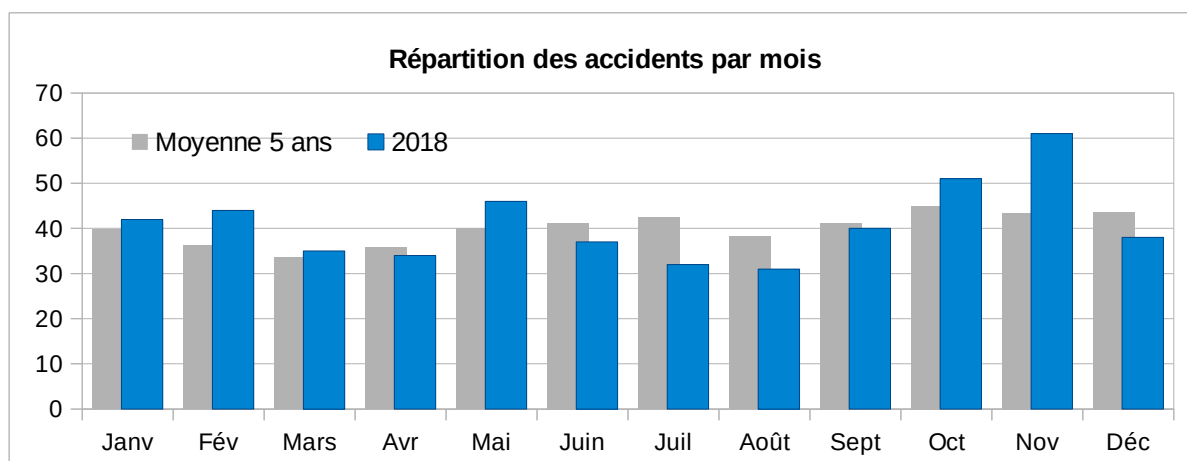
29 % des accidents mortels impliquaient un seul véhicule.

29% des accidents mortels sont dus à des refus de priorité.

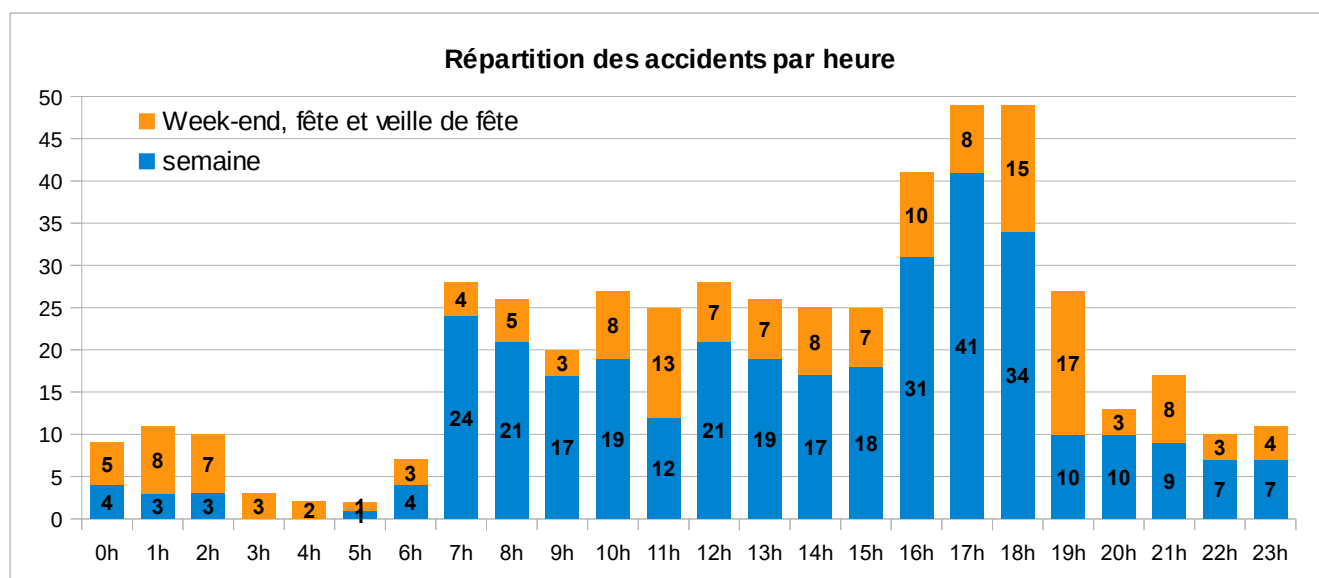
21% des accidents mortels sont dus à une vitesse excessive ou inadaptée.

# Circonstances des accidents

## 1) Temporalité



L'année 2018 se caractérise par une augmentation des accidents pendant les mois d'octobre et de novembre, au-delà de la moyenne des 5 dernières années. A l'inverse les accidents ont été moins fréquents aux mois de juillet et août, en deçà de la moyenne des 5 dernières années.



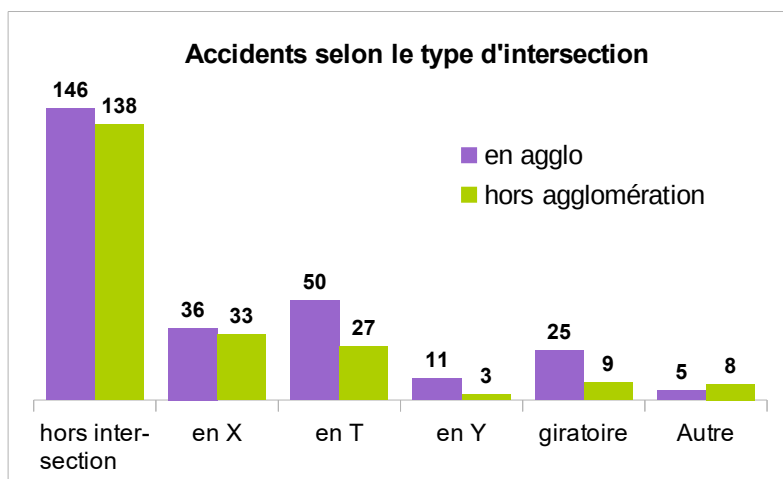
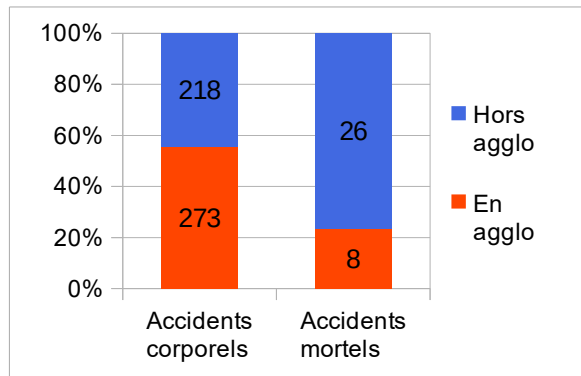
68 % des accidents se produisent en semaine contre 32 % les week-end, jours fériés et veille de jours fériés. Plus de 85 % des accidents a lieu entre 7h et 20h. Les accidents sont beaucoup plus fréquents entre 16h et 19h, que sur le reste de la journée, ils représentent près de 30 % des accidents.

Les accidents de nuit, en particulier entre minuit et 5h du matin, se produisent le plus souvent le week-end.

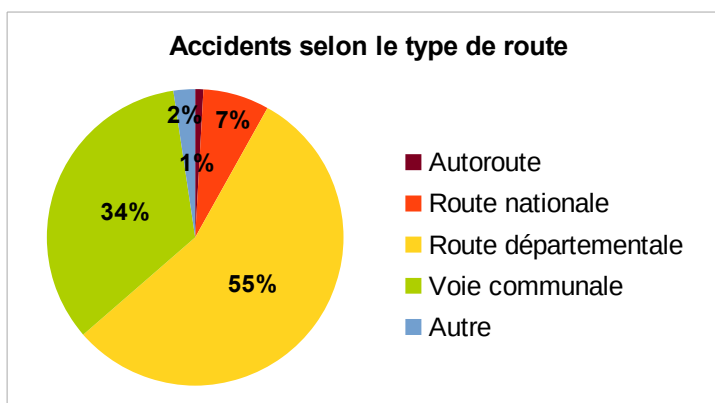
## 2) Lieux

Un peu plus de la moitié des accidents corporels ont lieu en agglomération (56 % des accidents), et principalement dans les trois plus grandes villes du département : Cherbourg-en-Cotentin rassemble 35 % des accidents corporels (dont Cherbourg-Octeville 19 %), Granville 3,1 % et Saint-Lô 2,6 %.

A l'inverse, les accidents mortels sont nettement plus nombreux en rase campagne qu'en agglomération : en 2018, 76 % des accidents mortels se sont produits hors agglomération.



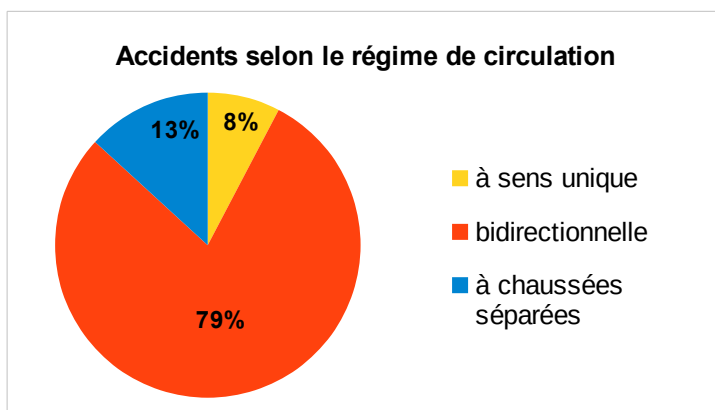
Hors agglomération, 63 % des accidents se produisent en dehors d'une intersection contre 53 % en agglomération.



La grande majorité des accidents se produisent sur routes départementales (55%) et routes bidirectionnelles (79%).

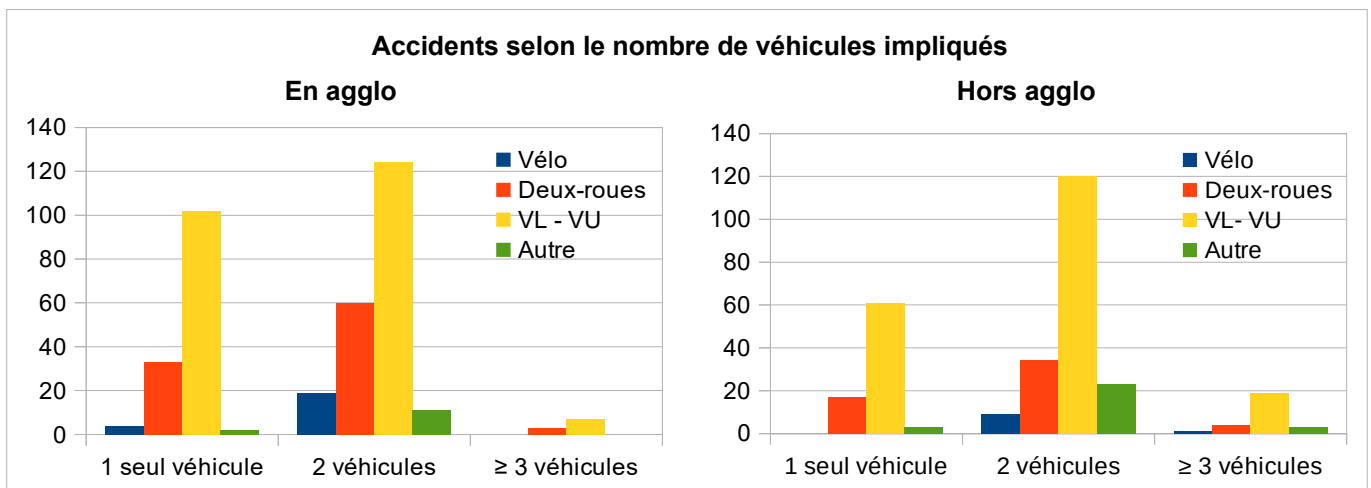
Ce constat s'explique en grande partie par le fait que le département de la Manche est doté d'un important réseau départemental, long d'environ 7 760 km, et composé principalement de routes bidirectionnelles.

Le réseau national s'étend sur 200 km (61 km d'autoroute et 139 km de routes nationales). La voirie communale s'étend sur 7 670 km.



(Source : SDES - Mémento de statistiques des transports 2017)

### 3) Typologie des accidents

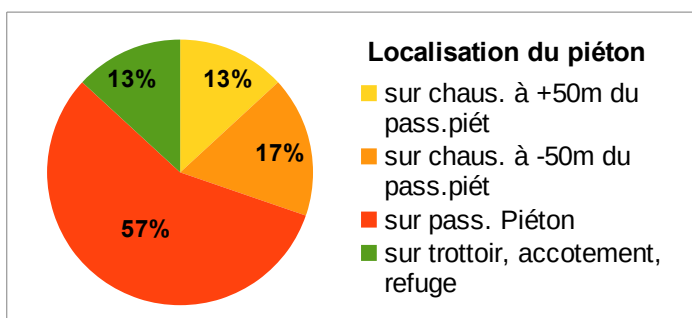


Hors agglomération, les accidents impliquent le plus souvent 2 véhicules : 55 % des accidents impliquent 2 véhicules, 37 % impliquent un seul véhicule et 8 % impliquent 3 véhicules ou plus.

En revanche en agglomération, les accidents impliquent le plus souvent 1 seul véhicules : 52 % des accidents impliquent 1 seul véhicule, 46 % impliquent deux véhicules et 3 % implique 3 véhicules ou plus.

Parmi les accidents impliquant un seul véhicule, 35 % impliquent un piéton.

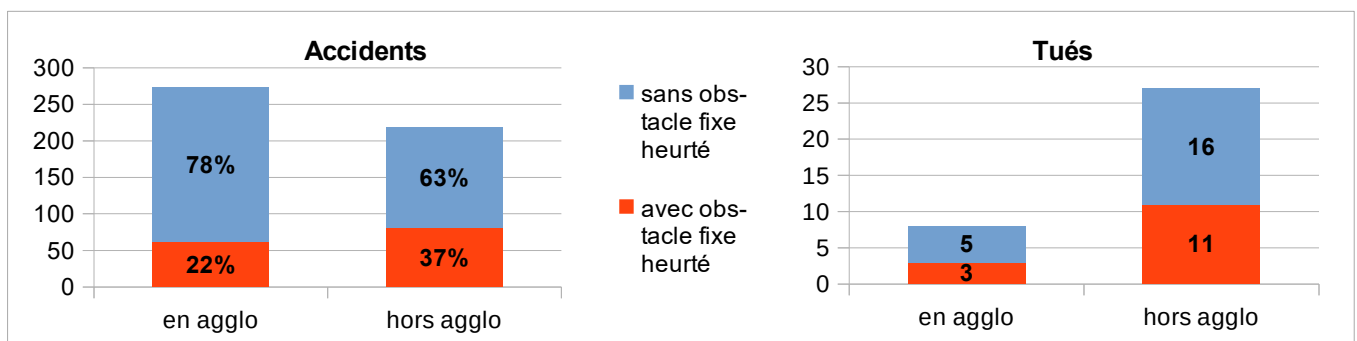
#### Accidents impliquant un piéton



16 % des accidents corporels de la Manche impliquent un piéton, ils se sont presque tous produits en agglomération (78 accidents sur un total de 81)

Dans plus de la moitié de ces accidents, le piéton se trouvait sur le passage piéton.

### 4) Accidents avec choc contre obstacle

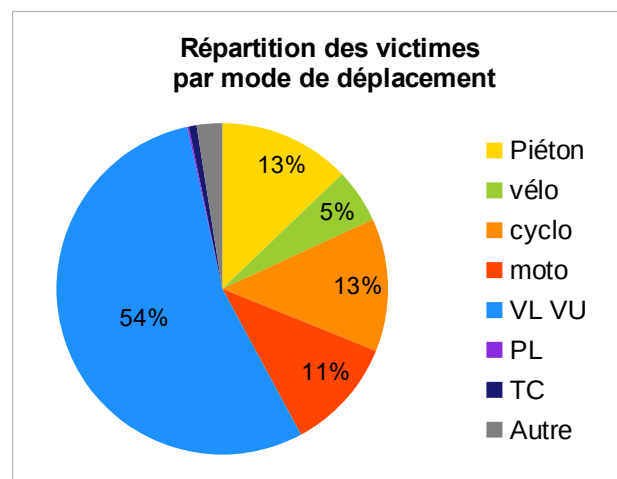
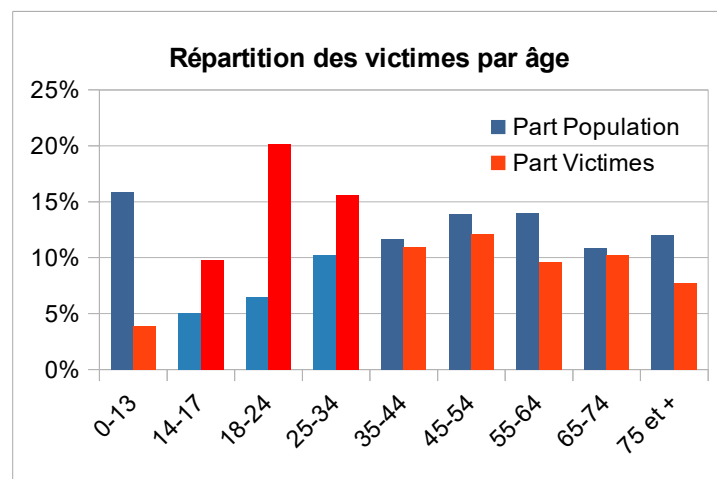


Les accidents avec choc contre obstacle fixe sont plus fréquents hors agglomération qu'en agglomération (56 % se sont produits hors agglomération contre 44 % en agglomération)

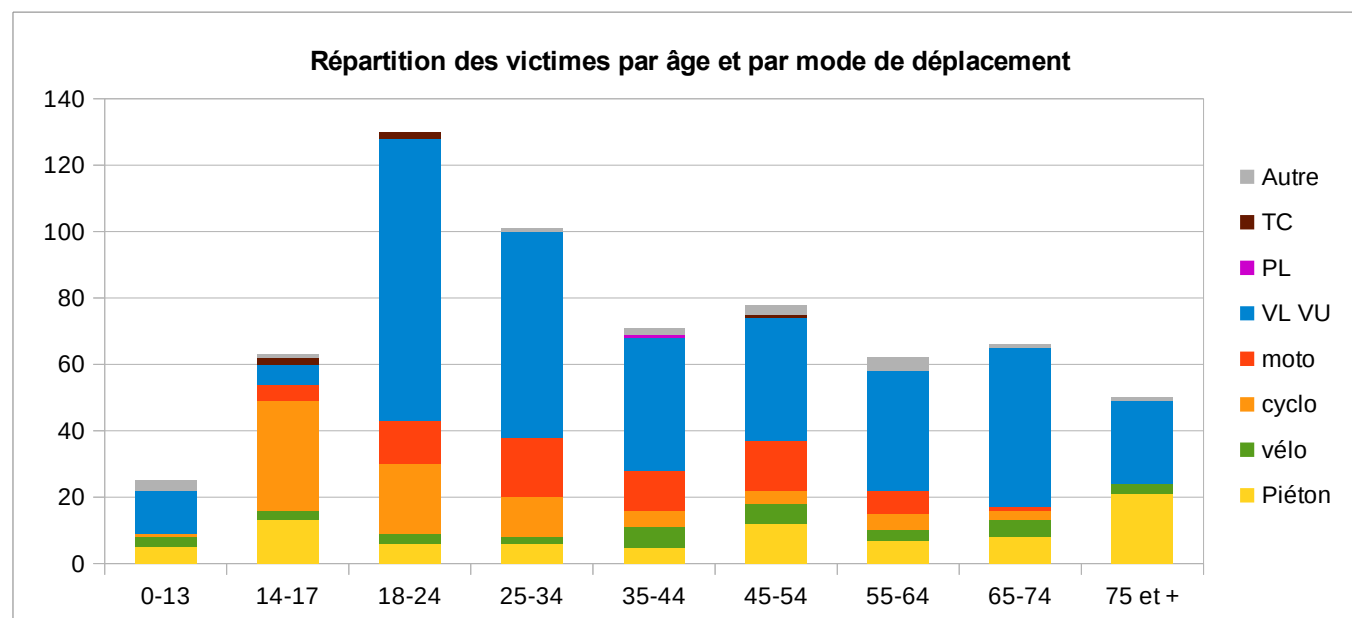
En agglomération les principaux obstacles fixes sont des véhicules en stationnement, des bâtiments, murs ou piles de pont, et des poteaux. Le faible nombre de tués ne permet pas d'exploitation statistique. Hors agglomération il s'agit principalement de talus, fossés ou paroi rocheuse et d'arbres.

# Les impliqués

## 1) Répartition des victimes d'accidents en 2018



Tous les usagers ne sont pas exposés aux mêmes risques d'être victime (blessé ou tué) d'un accident de la route. Les jeunes et les jeunes adultes (de 14 à 34 ans) sont les plus exposés aux accidents, en premier lieu les 18-24 ans. La part qu'ils représentent dans les victimes d'accidents est nettement plus forte que celle de leur population, à l'inverse des autres usagers.



L'âge des victimes témoigne de leur mode de déplacement :

La plupart des victimes âgées de 14 à 17 ans circulaient en cyclomoteurs,

A partir de 18 ans, les victimes sont majoritairement des usagers de véhicules légers.

Entre 18 et 24 ans les cyclomotoristes représentent la 2<sup>e</sup> catégorie de victimes.

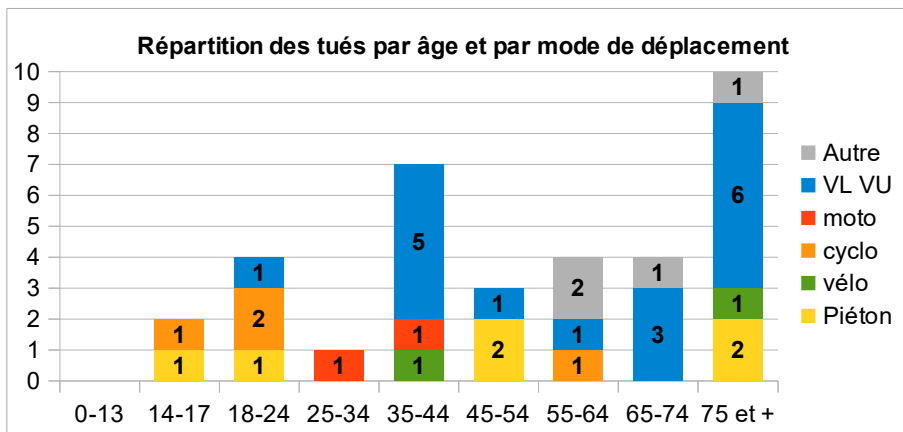
Entre 25 et 64 ans les motocyclistes sont la 2<sup>e</sup> catégorie de victimes.

Chez les plus de 75 ans, on recense une part importante de victimes piétons.

**Définition des sigles utilisés :** VL = véhicule léger – VU = véhicule utilitaire – PL = poids lourd – TC = transports en commun - Autre = voiturettes, quads, tracteurs agricoles, engins spéciaux

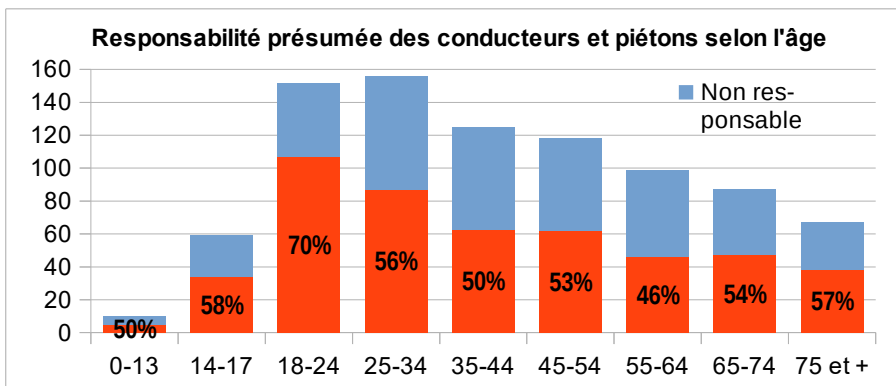
Chiffres détaillés

| Impliqués | 0-13 | 14-17 | 18-24 | 25-34 | 35-44 | 45-54 | 55-64 | 65-74 | 75 et + |
|-----------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|
| Piéton    | 5    | 13    | 6     | 6     | 5     | 12    | 7     | 8     | 21      |
| vélo      | 3    | 3     | 3     | 2     | 6     | 6     | 3     | 5     | 3       |
| cyclo     | 1    | 33    | 21    | 12    | 5     | 4     | 5     | 3     | 0       |
| moto      | 0    | 5     | 13    | 18    | 12    | 15    | 7     | 1     | 0       |
| VL VU     | 13   | 6     | 85    | 62    | 40    | 37    | 36    | 48    | 25      |
| PL        | 0    | 0     | 0     | 0     | 1     | 0     | 0     | 0     | 0       |
| TC        | 0    | 2     | 2     | 0     | 0     | 1     | 0     | 0     | 0       |
| Autre     | 3    | 1     | 0     | 1     | 2     | 3     | 4     | 1     | 1       |
| Ensemble  | 25   | 63    | 130   | 101   | 71    | 78    | 62    | 66    | 50      |



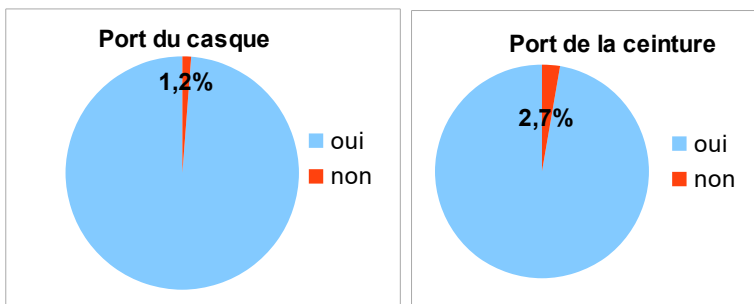
C'est parmi les seniors de plus de 75 ans que l'on recense le plus de tués dans un accident de la route, avec 10 tués en 2018, ils représentent près de 30 % des tués, puis les 35-44 ans (7 tués).

2) Responsabilité des conducteurs ou piétons



Les 18-24 ans sont les usagers dont la responsabilité est le plus souvent présumée, suivi des 14-17 ans et des plus de 75 ans.

3) Utilisation des équipements de sécurité



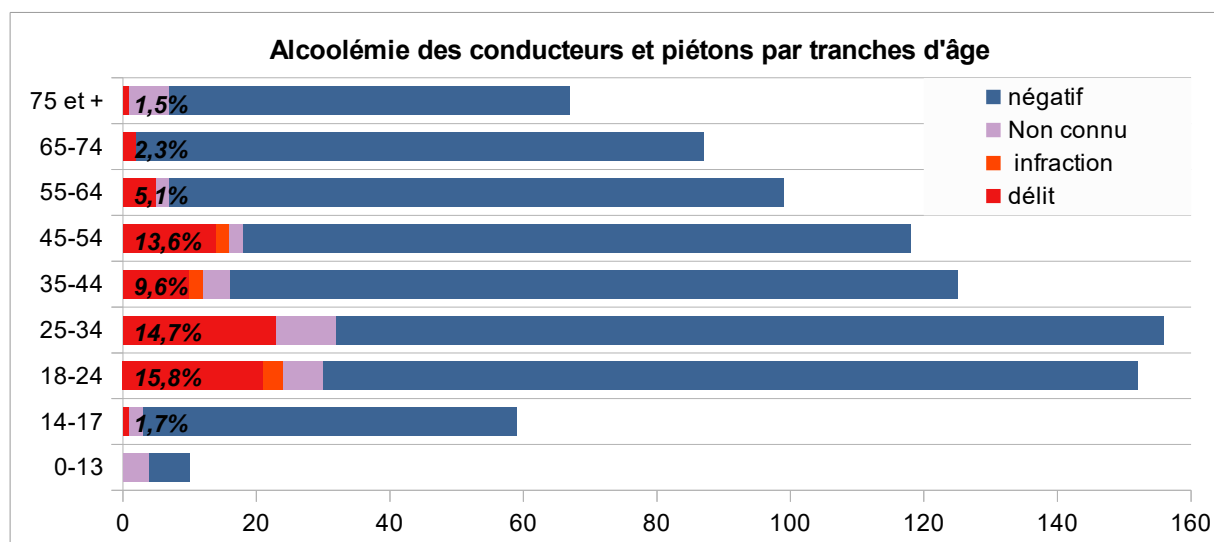
La grande majorité des impliqués dans un accident de la route portent le casque (deux-roues motorisés) ou la ceinture de sécurité.



# Alcool et stupéfiants

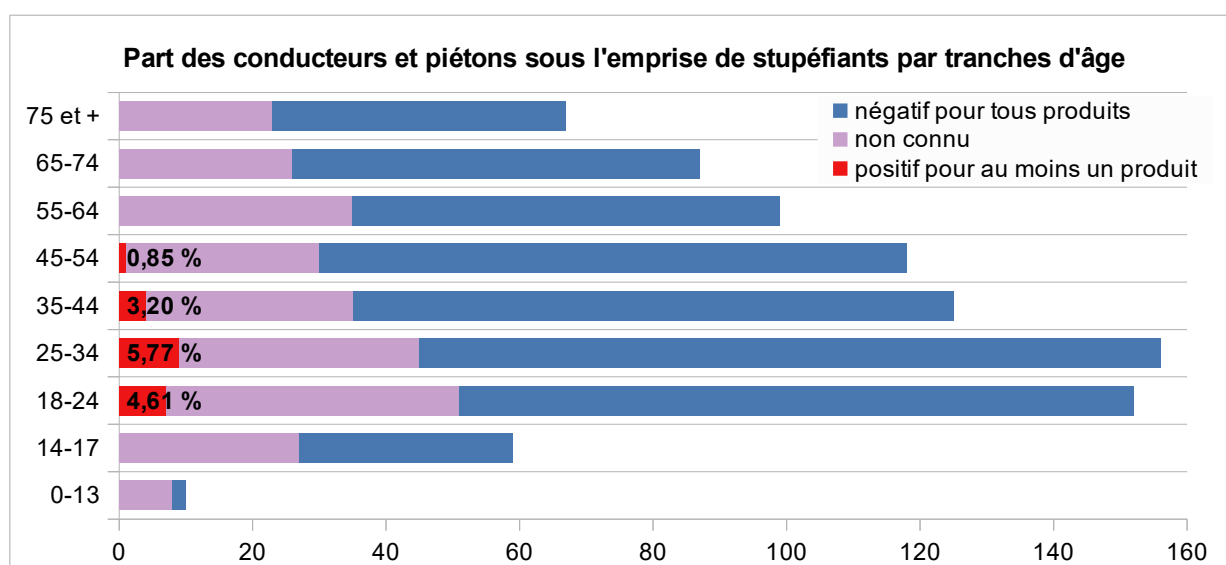
## 1) L'alcool

17 % des accidents corporels en 2018 impliquent au moins un conducteur ou piéton présentant une alcoolémie positive (dont le taux dépasse le seuil légal). Ce taux s'élève à 35 % pour les accidents mortels.



En 2018, près de 10 % des conducteurs et piétons impliqués dans un accident corporel sont dépistés positif à l'alcoolémie, ils sont le plus souvent en situation de délit (taux  $\geq 0,8g/l$  de sang). La tranche d'âge 18-24 ans est la plus marquée. Plus globalement, les usagers alcoolisés sont plus nombreux entre 18 ans et 54 ans.

## 2) Les stupéfiants



En 2018, 2,4 % des conducteurs et piétons impliqués dans un accident corporel ont été dépistés positif aux stupéfiants, ils avaient majoritairement entre 18 et 34 ans. A noter que le dépistage des stupéfiants n'est connu que pour 70 % des conducteurs et piétons.